



TOTAL S.A.

Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale
31 août 2017	2 501 997 016	2 651 102 950

Le nombre total des droits de vote attachés à ces 2 501 997 016 actions s'élève à 2 659 481 056 droits de vote (dénommés « droits de vote théoriques »), s'il est tenu compte :

- de 8 378 106 droits de vote correspondant aux 8 378 106 actions détenues par TOTAL S.A. privées de droits de vote en vertu des articles L.225-111 et L.225-210 du Code de commerce.